

Mon BTS en apprentissage au Lycée Ribot

4 BTS

NDRC

1 et 2

SAM

1 et 2

GPME

1 et 2

CG

2

Mon année : 675 h de formation au lycée + 932 h de travail et formation en entreprise, à raison de 35 h par semaine ; 5 semaines de congés payés.

Ma semaine type : 2 jours au lycée et 3 jours en entreprise.

Mon parcours de formation

Nous proposons 3 parcours de formation au choix :

- 1ère et 2ème année de BTS en apprentissage ;
- 1ère année de BTS sous statut scolaire et 2ème année de BTS en apprentissage ;
- 1ère et 2ème année de BTS sous statut scolaire.

Nous sécurisons le parcours de formation, avec en cas de rupture du contrat d'apprentissage la possibilité de poursuivre la formation sous statut scolaire.



Mes formateurs

- Des enseignants qui enseignent en BTS auprès d'étudiants sous statut scolaire ;
- Des enseignants qui maîtrisent les programmes ;
- Des enseignants correcteurs et interrogateurs aux épreuves d'examen de BTS.

Mes outils de formation

- Les mêmes outils logiciels de formation que ceux utilisés par les étudiants sous statut scolaire (PGI EBP, Wordpress, Prestashop, suite bureautique Office, ...);
- Des salles de cours avec PC connecté à internet, vidéoprojecteur et haut-parleurs ;
- Des salles informatiques bien équipées.

Mon examen

- Passage de certaines épreuves sous forme de Contrôle en Cours de Formation, avec évaluation par l'enseignant, comme les étudiants sous statut scolaire.

➤ suite ➤ au ➤ dos



Ma rémunération

| | Moins de 18 ans | 18 ans à 20 ans | 21 ans à 25 ans | 26 ans et plus |
|---|-----------------|-----------------|-----------------|----------------|
| 1 ^{ère} année d'exécution du contrat | 27 % du SMIC | 43 % du SMIC | 53 % du SMIC | 100 % du SMIC |
| 2 ^{ème} année d'exécution du contrat | 39 % du SMIC | 51 % du SMIC | 61 % du SMIC | 100 % du SMIC |
| 3 ^{ème} année d'exécution du contrat | 55 % du SMIC | 67 % du SMIC | 78 % du SMIC | 100 % du SMIC |

Pas de cotisations sociales dans la limite de 79% du SMIC.

Pas de CSG, de CRDS et d'impôt sur le revenu dans la limite du montant brut annuel du SMIC.

Validation de trimestres pour la retraite.

Mes aides

- OPCO*
 - Restauration : aide de 3 € par repas pris à la restauration scolaire du lycée ;
 - Premier équipement : mise à disposition d'un PC portable d'une valeur de 500 € maximum.
- Région Hauts de France (*via la carte Génération HDF*)
 - Restauration : aide de 100 € par an et même tarif que les lycéens sous statut scolaire ;
 - Transport : jusqu'à 200 € en fonction de la distance domicile / lieu de formation ;
 - Premier équipement : 200 € ;
 - Aide au permis de conduire ;
 - ...

* Opérateur de Compétence prenant en charges les coûts de formation

Mes espaces

- Un bâtiment dédiés aux étudiants ;
- Un espace de détente étudiant ;
- La MDL (*pour les adhérents*) ;
- Le CDI ;
- L'Internat (*pendant le temps scolaire*).

L'environnement

- Lycée en centre ville ;
- Médiathèque à proximité ;
- Accès aux réseaux 4 G / 5G des opérateurs de téléphonie.

Les accès

- Gare SNCF à 10 minutes à pied ;
- Bus scolaires à 5 minutes à pied ;
- Réseau de bus mouvéo ;
- Garage sécurisé à vélo, moto, scooter, ... ;
- Stationnement automobile gratuit autour du lycée.